

*Le rôle des Bretons dans la politique de la colonisation normande d'Angleterre
(c.1042-1135)*

Voici plusieurs années que je tente d'identifier les lieux d'origine sur le continent de ceux qui furent propriétaires terriens en Angleterre après la conquête normande de 1066.¹ L'intérêt que je porte à cette question se fonde sur la conviction qu'elle est d'une importance capitale pour qui veut comprendre la politique anglaise d'après 1066. L'abondante littérature consacrée à certaines grandes familles normandes ne saurait masquer l'absence à peu près complète de tentative d'identification des propriétaires terriens de l'après conquête sous l'angle de leurs origines régionales. Tous n'étaient pas Normands. On doit compter parmi eux une importante minorité de Bretons, dont plusieurs ont fait précédemment l'objet de discussions par d'autres membres de cet congrès: j'ai nommé Hubert Guillotel et Michael Jones.² J'aurai l'occasion de proposer un état complet de la question vers la fin de l'année prochaine, lorsque je publierai le résultat de mes recherches. Je tenterai ici d'établir dans quel contexte certains Bretons recherchèrent terres et service en Angleterre, et d'illustrer au moyen de quelques exemples notables, les raisons qui firent d'eux dans l'Angleterre anglo-normande une importante minorité politique.

Il n'existe aucun document attestant l'émigration de nobles Bretons vers l'Angleterre avant l'onzième siècle. L'histoire commença, comme chacun sait, avec Radulfus Anglicus, Raoul l'Anglais, en qui l'on reconnaît le premier seigneur connu de Gael dans l'évêché d'Alet. Il nous intéresse à plusieurs chefs. Il fait son apparition sous le nom de Radulfus Anglicus dans un document breton des environs de 1031, durant le règne en Angleterre de Hardecanute, fils de Cnut le Danois.³ Son surnom d'Anglicus signifie qu'il était en partie Anglais de naissance. C'est la Chronique Anglo-Saxonne qui nous l'apprend, de même qu'au Domesday Book nous faisons connaissance d'autres membres de sa famille, portant noms anglais tels que Godwin et Ailsi.⁴ Son père, qui nous est inconnu, se rendit peut-être d'abord en Normandie avec Judith de Rennes qui épousa Richard II de Normandie; puis quelques années plus tard il se rendit en Angleterre, avec la soeur de Richard, Emma, femme successivement d'Aethelred II et de Cnut, rois d'Angleterre. Quoique les liens de Raoul avec la Bretagne soient indiscutables avant 1042, les témoignages le concernant après cette date nous le montrent comme ayant été un membre influant de l'entourage d'Edouard le Confesseur, qu'il servit en qualité d'administrateur local privilégié (staller).⁵ Les terres que possédait Raoul étaient situées dans l'est de l'Angleterre, en Est-Anglie, région comprenant les comtés d'Essex, de Suffolk, de Norfolk et d'une partie du Lincolnshire.⁶ Raoul apporta son soutien à Guillaume lors de son invasion, en Octobre de cette année, et se vit récompenser par l'octroi du comté d'Est-Anglie. Peu après, probablement dès 1069, son fils Raoul de Gael lui succédait.⁷ En 1075, Raoul de Gael se prenait de querelle avec le roi et se soulevait. Une précédente révolte dans le nord de l'Angleterre, en 1070, avait été sauvagement réprimée par le Conquérant. Les Normands, face à l'extrême gravité de la situation, avaient été contraints de changer radicalement de politique. Auparavant, Guillaume avait eu à coeur d'insister sur la légitimité de son pouvoir, qui n'était en réalité fondé sur rien de plus que le droit de conquête, en veillant à conserver de vieilles institutions anglaises, tels que les earldoms qui regroupaient plusieurs shires ou comtés sous l'autorité d'un seul homme. Il entreprit dorénavant de morceler les earldoms et de les réduire en unités d'un seul comté. C'est ainsi que Raoul de Gael vit son earldom, qui comprenait toute l'Est-Anglie réduit au seul comté de Norfolk. Finalement, il fit cause commune dans la révolte avec deux autres comtes spoliés, Waltheof et son propre beau-frère, le Normand Roger de Hereford.⁸ La révolte fut vite réprimée et s'ensuivit rapidement la chute de Raoul et de sa parenté anglaise. Lui-même s'enfuit en Bretagne qu'il devait quitter plus tard avec sons fils Alain pour trouver la mort en Terre Sainte lors de la première Croisade.⁹ Beaucoup de ses hommes à qui il

concédaient des terres en Angleterre furent exécutés, d'autres plus chanceux conquirent la confiscation et l'exil. On sait peu de choses du destin individuel de ses hommes, mais les pages du Domesday Book qui ont trait à l'Est-Anglie sont remplies de leurs noms. Parmi ceux-ci, on trouve ceux d'Eudo fils de Clamarhoc, qui fut associé à Conan II de Bretagne environs 1050.¹⁰ Un certain Guihénoc, mort également en 1086, se confond probablement avec le compagnon d'Eudo fils de Clamarhoc en Bretagne, Guihénoc, fils de Goranton de Vitré.¹¹ Parmi des autres, on trouve ceux de Gautier de Dol, et Lisois de Moutiers-en-la-Guerche, dont le chroniqueur Orderic Vitalis souligne la part qu'il prit à la répression de la révolte dans le nord.¹²

On a la certitude qu'au moins un des hommes de Raoul de Gael ne prit pas part à son soulèvement, et put tout au long de son existence tirer parti des bénéfices de sa fidélité. On le connaît sous le nom d'Alfred de Lincoln qui, en 1086, revendiqua des terres du Comte Alain ce qu'il les tenait lui-même au temps du comte Raoul.¹³ Cette formule est unique dans le Domesday Book et signifie qu'Alfred fut un des hommes de Raoul. La raison pour laquelle Alfred décida de ne pas se joindre à Raoul en 1075 était probablement liée à son mariage à l'une des filles de Guillaume Malet, lequel mourut en combattant le célèbre rebelle anglais Hereward the Wake en 1071.¹⁴ Guillaume était, tout comme Raoul l'Anglais, en partie anglais de naissance. Il possédait des terres dans le Lincolnshire qui avaient auparavant appartenu à sa famille avant 1066. Après la bataille de Hastings, durant laquelle il joua un rôle important, il fut récompensé par l'octroi de terres étendues, centrées sur le Suffolk. Sa carrière fut brisée lorsqu'il échoua à défendre York contre les Danois en 1069; il n'en demeura pas moins un fidèle serviteur du roi Guillaume. Ni son fils Robert Malet ni son gendre Alfred de Lincoln ne profitèrent guère de la redistribution des terres de Raoul de Gael, mais en 1086 Alfred de Lincoln était un homme riche dont la famille devait s'élever progressivement au cours des prochaines décennies. Il existe des indices troublants provenant des sources incertaines, selon lesquels Raoul de Gael aurait été un parent éloigné du noble rebelle anglais Hereward the Wake.¹⁵ C'est Oger le Breton, fils de Ungomar, qui, ayant probablement épousé la fille de celui-ci, reçut la majeure partie des terres que Hereward occupait dans le Lincolnshire, ainsi que l'a montré David Roffe.¹⁶ Cette dame épousa par la suite Hugue de Envermeu de qui descendent les seigneurs ultérieurs de la baronnie de Bourne.

Il y eut au moins un autre homme qui occupa des terres en Angleterre, dans le Cambridgeshire, avant 1066, un obscur individu du nom de Judicael le Chasseur.¹⁷ Beaucoup d'autres arrivèrent en 1066 et après. Le comte Alain le Roux devait son titre comtal honoraire à sa naissance en tant que l'un des fils aînés du comte Eudo, frère d'Alain III de Bretagne.¹⁸ Second cousin de Guillaume de Normandie, il entra au service de celui-ci peu avant 1066, tout en acquérant des biens modestes à Rouen.¹⁹ Il ne fait aucun doute qu'Alain, ainsi probablement que son frère cadet Brien, combattirent à Hastings, et qu'Alain l'aîné des Bretons à se rendre en Angleterre cette année-là, entraîna le contingent breton qui joua un rôle considérable dans la bataille. C'est indiscutablement dans le Cambridgeshire où il était le tenant-en-chef dominant depuis bien avant 1086, que Alain reçut sa première concession dans le pays récemment conquis.²⁰ D'importantes terres tenues directement du roi se trouvaient aux mains de ses hommes Aubri de Ver et Harduin de Scalariis, tous deux Bretons dont le lieu d'origine est mal connu.²¹ Alain acquit aussi des terres dans le Norfolk et le Suffolk où les propriétaires terriens dominants d'avant 1075 étaient l'anglo-breton Raoul l'Anglais et son fils Raoul de Gael. Vers le temps de Domesday Book, le comte Alain et ses hommes avaient acquis le plus gros des terres de Raoul, ainsi que les terres qui auparavant avaient été aux mains de Brien, frère d'Alain, se trouvaient alors aux mains de Robert de Mortain, demi-frère du roi.²² Le parcours de Brien est assez mystérieux mais il n'y a pas lieu de croire qu'il fut associé à la révolte de 1075. On signale sa présence dans le sud-ouest, à Exeter, où il

repousse une invasion des fils de l'ancien roi Harold Godwinsson, en 1069.²³ Après on perd sa trace dans les documents anglais, et l'on doit en conclure avec Dom Wilmart qu'étant alors blessé, il se retira en Bretagne pour y mener durant de nombreuses années une existence d'invalidé.²⁴ Alain, comte de Richmond et neveu de Brien allègue que celui-ci fut comte de Cornouailles, mais rien ne vient étayer ces vues. En tant que prédécesseur de Robert de Mortain, lequel avait en 1086 la quasi totalité de la Cornouailles sous son contrôle, cette interprétation par son neveu de rôle de Brien en Cornouailles peut paraître aller de soi, mais il n'existe aucune preuve solide qu'il y ait jamais possédé des terres.²⁵ En revanche, l'apparition d'une poignée de Bretons tenant de Robert de Mortain quelques manoirs en Cornouailles et nulle part ailleurs peut laisser croire que ceux-ci furent inféodés par son prédécesseur, sans doute le comte Brien.²⁶

Les successeurs d'Alain n'avaient à coup sûr nul besoin d'embellir le passé de leurs ancêtres. Alain était déjà un homme riche en 1070, et sut tirer un énorme profit de la suppression des révoltes qui survinrent dans le nord, la même année. Le comté de Yorkshire était divisé en quatre châtelainies, chacune confiée à l'un des quatre hommes de guerre les plus sûrs au service du Conquérant. L'un de ceux-ci était le comte Alain dont la famille vint ensuite à s'identifier jusqu'à en prendre le nom, avec le chef-lieu de leur nouvel honneur à Richmond dans le nord du comté.²⁷ Dès 1086, Alain régnait quasiment sans partage sur une région d'Angleterre orientée vers le nord-est et s'étendant du nord de Yorkshire presque jusqu'à Londres.²⁸ Alain fut un compagnon assidu du roi dans ses itinéraires: on le trouve en effet en sa compagnie en Normandie et dans le Maine aussi bien qu'en Angleterre.²⁹ C'est sans hésitation qu'en 1087 il reporta sur Guillaume II la fidélité dont il avait fait montre envers son prédécesseur Guillaume I. Il joua également un rôle considérable dans le procès ultérieur intenté à l'évêque rebelle de Durham, Guillaume de Saint-Calais, en 1088.³⁰ Parmi les nouveaux tenants-en-chef anglais, le comte Alain se trouve être l'un des plus riches, des plus privilégiés et des plus dignes de la confiance. A l'instar de quatre autres membres d'un groupe d'élite d'hommes les plus riches, il avait inféodé sur ses nouvelles terres un grand nombre d'hommes, dont la majeure partie était bretonne. Quelques uns d'entre eux étaient aussi tenants-en-chef à part entière.³¹ On trouve dans l'étendue de ses propres terres d'autres Bretons tenants-en-chef dont les terres ne sauraient être associées d'aucune manière à celles d'Alain. On pourrait en conclure que soit ils étaient à l'origine associés avec le frère d'Alain, Brien, soit les Normands les avaient recrutés indépendamment du comte Alain, ou que tel que Alfred de Lincoln, ils avaient compté parmi les hommes de Raoul de Gael. Au nombre des membres de ce dernier groupe on peut peut-être inclure Oger le Breton et presque certainement Tihel de Hélléan, possesseur breton dans le Suffolk et le Norfolk.³² Peut-être inclut-il aussi Gui de Craon qui, d'après ce que l'on sait de ses descendants, semble se confondre avec Gui, fils de Robert de Vitry et de Berthe de Craon.³³ Gui fut de ceux qui acquirent des terres confisquées en 1075, épouse une Normande, Isabelle, fille de Hugue fils de Baldric qui avait perdu ses terres pour n'avoir pas soutenu Guillaume II en 1087.³⁴ Ses descendants fondaient la baronnie de Freiston dans le Lincolnshire, et s'associèrent très tôt avec les locataires d'Alfred de Lincoln et ses parents de Malet.³⁵

Alain meurt le 4 août 1093, au lendemain d'une équipée intéressante mais des plus obscures. L'on sait par des lettres de l'archevêque Anselme qu'Alain eut une liaison avec Gunhilde, fille du roi Harold, dans les mois qui précédèrent sa mort.³⁶ En raison de la fuite, après 1066, de celle-ci vers l'abbaye de Wilton, Anselme semble avoir considéré sans sourciller que Gunhilde fut moniale, avis qu'elle paraît ne pas avoir partagé. Son intention était d'épouser Alain qui mourut apparemment avant leur union légale. L'union projetée était sans doute étayée par de solides calculs politiques. On sait en tout cas par la seconde lettre d'Anselme qu'après la mort d'Alain le Roux, Gunhilde contracta une liaison avec son frère et successeur, Alain le Noir. Il ne fait aucun doute pour Anselme qu'en ce cas également elle

avait en vue le mariage. Il est intéressant de noter que le fait que les partenaires de Gunhilde aient été frères ne semble aucunement troubler Anselme. Le second Alain avait peut-être songé à établir une continuité politique en épousant la fiancée de son frère. Bien que l'on soit dans l'impossibilité d'établir le détail de ces unions, il est peu probable qu'elles furent liées aux démêlés qu'eut Guillaume II avec Malcolm roi d'Ecosse, comme on prétend. Selon des documents d'époque, on aurait envisagé un possible mariage entre le roi et la fille de Malcolm, Edith, qui devait épouser plus tard son frère le roi Henri. Pareille union aurait lié le sang de l'ancienne maison royale anglaise à celui des nouveaux rois normands. Eadmer, le biographe d'Anselme, toutefois allègue que Malcolm destinait sa fille à Alain le Roux.³⁷

Si l'on considère que Guillaume courtisait une femme apparentée à l'ancienne lignée royale anglaise représentée par Eduard le Confesseur, on ne peut qu'être frappé par l'union à cette époque du comte Alain et d'une fille du roi Harold, dans la mesure où elle réduisait à néant le prétendu projet de Malcolm de donner en mariage sa fille de très haute naissance à un simple vassal du roi anglais. En s'unissant à la fille d'un roi officiellement flétré en tant qu'usurpateur depuis 1070 environ, Alain le Roux entendait marquer sa fidélité à Guillaume II.³⁸ De fait lui et son frère se donnèrent beaucoup de mal pour rien; le roi n'était pas enclin aux épousailles et mourut célibataire en 1100. On ne possède aucun autre indice qui permette de penser que l'un ou l'autre frère se soit jamais marié. Ils avaient toutefois un sens aigu de la famille. Trois au moins de leurs frères bâtards reçurent des terres des mains d'Alain le Roux avant 1086. Tous trois fondèrent d'importantes familles baroniales en Angleterre.³⁹ On rapporte qu'Alain fit don à sa nourrice Orwen du manoir de Sibton dans le comté de Cambridge. Celle-ci devient plus tard la femme de son tenant Mainard, lequel fut peut-être anciennement l'homme de Raoul de Gael.⁴⁰

On dispose de peu d'indices probants sur les Bretons qui se battirent à Hastings en 1066, mais les récits de la bataille ne laissent aucun doute sur leur nombre élevé. Bien que Wace nous entretienne d'Alain Fergant, on ne saurait douter que c'est d'Alain le Roux qu'il veut parler.⁴¹ Source longtemps négligée, Wace a récemment fait l'objet d'une réhabilitation de la part d'Elisabeth van Houts qui nous a montré que ce qu'il raconte doit être pris au sérieux.⁴² Toutefois, son récit est quelque peu gênant pour ce qui concerne les Bretons. Selon Wace, les seigneurs de Dinan, Vitré et Fougères faisaient partie des compagnons du Conquérant en 1066.⁴³ Bien qu'on ait plus tard insinué que la famille Dinan aurait reçu des terres dans le Devonshire des mains du Conquérant, il est plus probable que la première concession qu'ils reçurent date d'après 1100.⁴⁴ Quant à André de Vitré, gendre du comte Robert de Mortain, il reçut de celui-ci des terres à Cornouailles vers 1080.⁴⁵ Quoique son fils cadet Gervais se soit plus tard établi sur ces terres de Cornouaille, il est peu probable qu'André ait jamais visité l'Angleterre.⁴⁶ La question de l'identité du seigneur de Fougères est plus épineuse, d'autant plus que Wace le considère comme un personnage d'importance. Dès 1086, Raoul de Fougères avait épousé Avice de Bienfaite, fille d'un parent du roi, et petite-fille d'un autre, Gautier Giffard.⁴⁷ Bien qu'ils aient eu des liens avec les Normands et possède des terres en Angleterre, on ne sache pas qu'aucun seigneur de Fougères ait jamais mis le pied en Angleterre avant 1124, date à laquelle le fils de Raoul, Main III, y alla faire un tour d'inspection. Malheureusement il y mourut peu après, à Winchester, où le roi avait fait de nouvelles concessions à sa famille; il fut y enterré dans l'église de Saint-Swithun.⁴⁸ Ce projet de voyage se mua par la force des choses en migration.

Entre 1066 et 1086 surgit un autre groupe de Bretons dont le Roman de Rou ne fait mention. Parmi eux, Geoffroi de la Guerche, tenant-en-chef, principalement dans les comtés des Midlands de Leicestershire et de Warwickshire.⁴⁹ Rien ne laisse supposer qu'il se trouvait à Hastings: assurément nulle preuve ne nous est parvenue qui nous permette de rattacher Geoffroi à la seigneurie du comte Alain, bien que l'un des tenants d'Alain, Robert de Moutiers près La Guerche fût issu de la même région que Geoffroi.⁵⁰ Beaucoup des

nouveau-venus qui avaient obtenu des terres de Guillaume le Conquérant, se mirent en devoir de légitimer leur maintien en possessions par des mariages avec des héritières anglaises, auxquelles les biens avaient auparavant appartenu. Ce que fit Geoffroi de la Guerche en épousant Ælfgeofu, la fille de son prédécesseur Leofric.⁵¹ Une telle manière de faire prouve la ferme intention de s'établir en Angleterre, bien qu'avec Geoffroi on ait le rare exemple d'un de ceux qui prirent la décision d'abandonner leur terres anglaises et de rentrer chez eux. En tout cas il quitta l'Angleterre en compagnie du roi Guillaume II en 1093 et ne revint jamais.⁵² Ses terres furent redistribuées parmi les favoris normands de Guillaume II et de son frère Henri I. Ces nouveaux maîtres avaient des liens avec les descendants d'un autre tenant-en-chef breton, Maino le Breton, qui occupait des terres centrées sur le Buckinghamshire.⁵³

La sphère d'influence de courte durée de Geoffroi de la Guerche peut sembler ouvrir une brèche entre les établissements dans le Nord et l'Est, où domine le comte Alain, et les établissements au Sud et à l'Ouest. Bien qu'on dispose de peu de preuves en ce sens, il se peut que le sud-ouest eût été le foyer d'une importante seigneurie dont le maître aurait été Brien, frère d'Alain. Le comte Alain lui-même occupait des territoires insignifiants dans le sud-ouest.⁵⁴ Peut-être qu'aux alentours de 1069, les deux frères occupaient des terres aux extrémités ouest et est de l'Angleterre, Alain exerçant son influence à l'est et Brien à l'ouest. Si les terres de Brien à l'ouest n'avaient pas été allouées de nouveau après 1069 à Robert de Mortain, la division tranchée qu'on observe dans le Domesday Book entre les terres du comte Alain situées au nord et à l'est et celles de Bretons de moindre envergure au sud et à l'ouest, n'aurait peut-être jamais eu lieu.⁵⁵

Les divisions sévissant parmi ces groupes, sans préjudice de telle ou telle exception, sont si marquées qu'elles exigent un début d'explication. Quatre influences capitales nous semblent avoir infléchi l'apparente distinction territoriale entre les deux groupes: le recrutement d'autres Bretons après 1066, le retrait du comte Brien en 1069, la révolte dans le Nord en 1070, et la révolte de Raoul de Gael en 1075. Les terres confisquées à Gautier de Dol dans le Norfolk et la Suffolk furent redistribuées au comte de Chester, Hugue d'Avranches.⁵⁶ Cet très noble Normand au pouvoir immense fut l'un des grands seigneurs frontaliers aux quels on confia la responsabilité des Marches Galloises. En tant qu'héritier de la vicomté normande d'Avranches, il eut des contacts approfondis avec les Bretons du nord-est de la Bretagne, et tout spécialement les hommes de la seigneurie de Dol-Combour.⁵⁷ Il est à coup sûr remarquable qu'après la révolte de 1075, qui vit la chute de Roger d'Hereford aussi bien que celle de Raoul de Gael, la châtelainie de Monmouth fut octroyée au Breton Guihénoc de Laboussac, près de Dol.⁵⁸ Ce changement fit de la famille, et ce en dépit de son rang social relativement bas, la doyenne des familles résidant dans le sud-ouest de l'Angleterre vers 1086.

Dès 1086, Guihénoc et son frère Baderon étaient moines de Saint-Florent de Saumur, à Monmouth, alors que leurs terres et leur rang de châtelains de Monmouth devenaient la prérogative du fils de Baderon, Guillaume.⁵⁹ On ne saurait sous-estimer l'importance de leur châtelainie, dans les Marches Galloises hostiles; tout comme l'établissement d'Alain le Roux à Richmond, dans le Yorkshire, elle nous montre toute la confiance que le Conquérant pouvait accorder à ses alliés bretons. Autrement, de telles charges n'étaient octroyées qu'aux plus prestigieux des barons normands, tels Robert de Mortain, Hugue d'Avranches, Roger de Montgomery et Guillaume de Warenne, tous apparentés au roi, comme Alain le Roux. Guihénoc et Baderon furent vassaux des seigneurs de Dol-Combour, dans la nord-est de la Bretagne, région qui tût noua des liens avec les Normands, tout spécialement ceux du diocèse d'Avranches, dans la région du Mont-Saint-Michel. Leur ancien seigneur, Rivallon de Dol, avait été l'allié de Guillaume lors de sa malencontreuse campagne contre Conan II de Bretagne en 1064.⁶⁰ C'est parmi les hommes de ces régions ainsi que des diocèses normands

de Coutances et Bayeux qu'on trouve la majorité de ceux qui occupaient le sud-ouest de l'Angleterre. Plusieurs des tenants de Robert de Mortain furent recrutés dans le nord-est de la Bretagne; parmi eux, son gendre André de Vitré, et Alfred et Anger le Breton.⁶¹ On trouve au nombre de ceux qui étaient tenants-en-chef en 1086, Thibaut fils de Bernier qui temoiné des chartres avec Main I de Fougères dans les années 1050 et 1060, et le fils de Main, Raoul I de Fougères.⁶² Le seigneur de Fougères était l'aîné mais non le plus riche des tenants-en-chef bretons au sud-ouest, bien que seigneur absentéiste. Robert de Mortain, qui était le plus gros possesseur du sud-ouest, faisait sans doute figure de chef incontesté aux yeux des Bretons du sud-ouest. Nonobstant, Robert était le plus souvent absent de ses terres. Sa présence constante auprès du roi et l'étendue considérable de ses terres l'empêchaient d'être longtemps au même endroit.⁶³

Il ne fait guère de doute que les groupes du Midland et du sud-ouest, se composaient d'individus qui vinrent en Angleterre après 1066 mais avant 1075. Ceci tendrait à expliquer la relative modestie de leurs possessions. La situation de leurs terres avait probablement été fonction des disponibilités du roi ainsi que de l'emplacement des terres de Robert de Mortain et d'Hugue d'Avranches, qui aidèrent sans doute au recrutement des nouveaux arrivants. On ne doit pas sous-estimer la part que prit Robert au recrutement de nouveaux Bretons pour l'Angleterre. L'échec du seigneur de Fougères à prendre pied en Angleterre doit sans doute s'expliquer par la domination de Robert de Mortain sur les régions où s'étendaient certains fiefs de Fougères. Certaines des terres bretonnes de Fougères étaient assujéties au comte normand de Mortain, et l'on doit noter entre les dependants de l'un et l'autre de nombreux échanges.⁶⁴ Ces terres se trouvaient dans une région considérée par les Bretons comme étant bretonne, mais que les Normands avaient annexées au moins depuis 1030. Robert, après qu'il fut fait comte de Mortain aux alentours de 1050, sut apaiser l'animosité qui subsistait dans la région au moyen de sa brillante diplomatie. L'invasion de la Bretagne par les Normands en 1064 a dû alimenter une certaine hostilité entre certains groupes de Bretons anglais du nord et du sud. Leur intégration avant 1154 ne fut jamais complète, et dès 1138 chacun prit part pour un candidat rival quand éclata la guerre civile anglaise. Néanmoins, chacun des groupes de Bretons qui s'établirent en Angleterre après 1066 afficha sa loyauté au rois d'Angleterre jusqu'en 1138.

Il ne semble pas que Guillaume II ait attiré de nouveaux Bretons en Angleterre; toutefois l'importance des Bretons du Nord menés successivement par les trois frères Alain le Roux, Alain le Noir et Etienne est très marquée sous son règne, où dominent des combats concernant le Pays de Galles, l'Ecosse et le Maine. Beaucoup des recrues de Guillaume II étaient originaires du comté du Maine, conquis par les Normands en 1063 et encore aux mains chétives de Robert Courteheuse jusqu'en 1095.⁶⁵

Quand Guillaume le Conquérant mourut, il laissa la Normandie entre les mains de son fils aîné Robert Courteheuse, dont l'incapacité à gouverner s'était manifesté à maintes reprises. L'Angleterre échut à son frère Guillaume II. Les intentions du Conquérant ont donné lieu à de nombreuses discussions, mais nul ne pouvait douter que tôt ou tard les frères se disputeraient la totalité de l'héritage de leur père. La question envenima l'accession de Guillaume II, et de nouveau en 1100 lorsque lui succéda son plus jeune frère Henri. Après la mort du Conquérant, Henri se trouvait être comte du Cotentin sous Robert Courteheuse. Vers 1091 il était devenu la proie de ses deux frères qui l'assiégèrent au Mont-Saint-Michel. Comme on lui avait permis de s'en aller sain et sauf, il entra en Bretagne, par Dol, où il se fit de nombreux amis bretons.⁶⁶ S'étant plus tard mis au service de son frère Guillaume, à qui l'unissait une commune inimitié à l'égard de Robert, il put s'emparer du trône après que Guillaume ait péri dans un accident en août 1100. Ayant à faire face à une révolte immédiate en faveur de Robert, il avait néanmoins établi sa pouvoir dès 1102, condamnant à l'exil certains des hommes les plus puissants du royaume.⁶⁷

Henri préférait la diplomatie à la tactique maladroite de la confiscation et de la guerre,

mais en la personne du belliqueux Guillaume de Mortain, à qui il avait offert la soeur de sa propre femme en mariage, sa diplomatie vint buter contre un mur.⁶⁸ De concert avec Robert Courteheuse, Guillaume livra bataille au roi à Tinchebrai. Tous deux furent faits prisonniers et passèrent le reste de leur longue vie en prison.⁶⁹ Les vastes états de Guillaume se trouvaient maintenant divisés en une série de petites baronnies, avec à leur tête un important tenant du précédent honneur. Il est clair que Guillaume n'avait pas bénéficié du soutien de ces hommes-là. De nouveaux tenants-en-chef furent établis sur ces terres et d'autres confisqués par le roi aux rebelles en 1102 et 1106. Il ya longtemps que J.H. Round a noté qu'une proportion remarquablement élevée de ces prétendus "arrivistes" était issue soit de Bretagne soit de la péninsule du Cotentin.⁷⁰ Cette particularité s'explique clairement par les amitiés qu'Henri avait su nouer avant 1100, mais elle n'en doit pas moins aux liens qu'établirent Bretons et Normands au temps de Robert de Mortain. Les hommes de la région demeurèrent fidèles au roi, contre leur seigneur Guillaume de Mortain, et lui maintinrent cette fidélité en dépit de la haine qu'ils vouaient à son successeur éventuel, Etienne de Blois, neveu d'Henri.⁷¹

Les Bretons font leur apparition très tôt dans l'Angleterre d'Henri I. Il dut s'en trouver avec lui lors de son accession en 1100. Le premier fut probablement Alain fils de Flaad, frère du sénéchal héréditaire des archévêques de Dol, ancêtre de l'aristocratique famille des FitzAlain en Angleterre ainsi que de la famille des Stewart d'Ecosse, et donc de l'actuelle reine britannique. Alain acquit une part considérable des terres confisquées dans le Shropshire à la famille des Montgomery-Bellême en 1102.⁷² Il témoigna une charte du roi de l'an 1110 en compagnie de deux autres bretons, Harscoit de Saint-James et Halenald de Bidun, dont Harscoit été associé avec l'Angleterre avant 1100.⁷³ Un autre d'entre eux, Guillaume de Albin Brito, fils de Main d'Aubigné, près de Gahard (Ille-et-Vilaine), était apparenté par sa mère à la famille de Bohun en Normandie de l'Ouest.⁷⁴ Dès 1107, Guillaume avait épousé une importante héritière de terres dans le Lincolnshire. Dans le sillage de ces hommes vinrent les familles bretonnes de L'Estrange, Gobion, Lengleis, du Marais et de Chauvigny. Le fils de Raoul de Fougères, Robert Giffard reçut la seigneurie de Weare dans le Devonshire, alors tombée en déshérence.⁷⁵ On trouve en Warwickshire Guigon le Maréchal. Plus connu comme le Guigan Algason dont parle Orderic Vitalis, Guigon était vicomte d'Exmes en Normandie à la mort d'Henri en 1135.⁷⁶ Des autres Breton à s'établir dans Devonshire et Cornouailles furent un certain Guigon et son fils Ruald.⁷⁷ Le fils de Ruald, Ansfrid devint régisseur de l'honneur de Wallingford au temps de Brien fils du Comte.⁷⁸ Brien fils du Comte, l'un des premiers et des plus estimés des Bretons d'Henri, nourrissait un amour profond à l'égard du roi et de sa fille, l'impératrice Mathilde. Homme de grand courage et plein de charme ainsi qu'il devait le montrer durant le règne d'Etienne, il était fils naturel d'Alain Fergant de Bretagne et donc parent éloigné d'Henri et demi-frère du duc breton Conan III, beau-fils d'Henri.⁷⁹ Lorsqu'Henri dut envoyer un champion pour se mesurer à celui du roi de France en 1119, il choisit le Breton Alain de Dinan.⁸⁰ Ce fut un de ses mercenaires bretons, Hugue Boterel, qui la même année infligea à l'ennemi d'Henri, Baudouin de Flandre, la blessure dont il devait mourir.⁸¹ Robert Giffard fut probablement l'une des dernières recrues d'Henri, ainsi que Geoffroi, vicomte de Porhoët, qui reçut le hundred (canton) de North Molton dans le Devon durant la seconde partie du règne.⁸² Si les recrues des premières années du règne d'Henri entrèrent tous dans le service administratif, tel ne fut pas le cas de ceux qui vinrent plus tard.

La question du Maine fut d'une importance capitale pour les Normands à dater de l'époque de Guillaume le Conquérant en raison de sa position entre la Normandie et son ennemi le plus résolu, l'Anjou. En conquérant le comté, en 1063, les Normands établissaient une zone provisoire entre eux-même et leurs ennemis. Provisoire car leur main-mise sur le comté était mal assurée et niée par les sentiments pro-Angevin du peuple et des seigneurs du Maine. Le Maine touchait également aux frontières de l'est de la Bretagne et de la vallée de

Mortain. A la mort de Robert de Mortain en 1094, les grands seigneurs de la région nourrissaient entre eux des liens intimes et beaucoup d'intérêts en commun. Les filles de Robert épousèrent des seigneurs de Vitré, dans l'est de la Bretagne, et de Laval, dans l'ouest du Maine.⁸³ L'une de ses parentes avait épousé le fils du puissant et turbulent Geoffroi de Mayenne, le seigneur Manceau le plus considérable de son temps.⁸⁴ Robert occupait deux châteaux construits dans le Maine par son frère et à Ambrières et Gorrion.⁸⁵ L'un de ses hommes à Gorrion était un certain Geoffroi, fils de Rivallon, dont le nom et ses relations avec le Mont-Saint-Michel nous autorisent à l'identifier au plus jeune fils de Rivallon I de Dol, lequel s'était querellé avec son père et ses frères peu avant 1066.⁸⁶ Sa famille, composée des maîtres de Saint-Berthevin-de-la-Tannière dans la seigneurie de Mayenne, se nomma de Gorrion. Les membres de cette famille faisaient partie des gens recrutés par Henri I à dater de 1119.

C'est probablement dans ce contexte qu'il faut situer la seconde étape de recrutement d'hommes nouveaux par Henri. Maître de la Normandie depuis 1106 quoiqu'inquiété par des révoltes constantes, Henri avait conscience depuis longtemps de l'importance capitale et persistante de la question du Maine. Selon son habitude il tenta d'apporter à ce problème une solution diplomatique, préparant le terrain en poursuivant la diplomatie de Robert de Mortain, dès longtemps abandonnée par le fils de ce dernier.⁸⁷ Henri se fit des amis dans la région en donnant ses filles naturelles en mariage au seigneur de Laval et au vicomte du Mans, dans le Maine.⁸⁸ Une branche de la famille de Gorrion, bretonne d'origine, débuta une carrière anglaise réussie lorsque Geoffroi de Gorrion fut fait abbé de Saint-Alban en 1119.⁸⁹ Très tard dans son règne, il lui fut donné de recruter la famille des Lucy, probablement d'origine normande et qui était apparentée aux Gorrion.⁹⁰ Il est notoire en revanche qu'il ne fit rien de plus pour promouvoir les seigneurs de Richmond, qui avaient encore pour représentant le comte Etienne, lequel passait le plus clair de son temps en Bretagne. Néanmoins, plusieurs des tenants de Richmond furent l'objet de ses bonnes grâces. La famille d'Aubri de Ver, dont la normanisation fut si rapide et si heureuse que les historiens anglais n'arrivent pas à croire qu'elle ne fut pas normande, s'était progressivement élevée au service du roi depuis 1066.⁹¹ Cet Aubri du temps d'Henri fut un remarquable homme de loi. Riche et puissant, il combla aussi plusieurs charges de sheriff, ou vicomte.⁹² Le troisième Aubrey de Ver devint comte d'Oxford en 1141. Il y avait aussi les frères d'Alain fils d'Aimeric, ancêtre de la famille des Lanvally de Bretagne et d'Angleterre, et Geoffroi Boterel, dont les descendants firent souvent office de sénéchaux auprès des comtes de Richmond.⁹³ Alain fils d'Aimeric entretenait des liens avec l'abbaye du Mont-Saint-Michel, ce qui fut un des caractéristiques notoires des premières recrues d'Henri.⁹⁴

L'un des motifs d'Henri dans son recrutements en deux étapes de Bretons, peut avoir été le désir de promouvoir une meilleure cohésion entre les Bretons anglais en agitant le spectre de la propriété foncière. Il y a certainement des différences notables entre la protection qu'il étend aux groupes de non-Bretons après 1116 -pratique commandée par les besoins de diplomatie continentale- et celle qu'il accorde aux nouvelles recrues bretonnes. De nombreux Bretons de la deuxième vague étaient issus de régions ayant des liens étroits avec le comté breton d'Etienne de Richmond, tout spécialement cette partie associée à son fils aîné Geoffroi de Lamballe. Geoffroi, qui combattit plus tard aux côtés de l'impératrice contre son frère Alain le Noir et le roi Etienne, s'apparenta à la famille de Dol-Combour, dont les vassaux fournirent le gros des recrues bretonnes d'Henri à partir de 1100.⁹⁵ Le nom de Ruald fils de Guigon apparaît pour la première fois dans une charte du frère du comte Etienne et son prédécesseur en Bretagne.⁹⁶ Henri sut attirer à lui un grand personnage en la personne de Geoffroi, vicomte de Porhoet, avant 1128, mais eut à subir le refus dédaigneux d'Hervé de Léon, plus tard beau-fils du roi Etienne et un temps comte de Wiltshire, à son invitation à venir en Angleterre.⁹⁷ On peut se demander si Henri travaillait avec son beau-fils Conan à la

reconciliation des lignes aînée et cadette de la famille ducale bretonne.⁹⁸ C'est le comte Etienne, seigneur de Richmond en Angleterre, qui était à la tête de la branche traditionnellement hostile à celle qui représentait Conan.

Dès 1113, il ne faisait plus aucun doute pour Henri que la solution unique du problème du Maine passait par une alliance dynastique avec l'Anjou. Le mariage de son fils avec la fille de Fouques d'Anjou en cette même année n'aboutit à rien, et Henri dut attendre 1128 pour accomplir ses visées en mariant sa seule autre fille légitime, Mathilde, au fils et héritier du comte d'Anjou par sa femme Erembourg de Maine.⁹⁹ On ne saurait douter du caractère génial de la solution apportée par Henri à l'épineuse question de la sécurité des frontières normandes, mais ce ne fut que lors de l'accession de son petit-fils angevin Henri II qu'elle trouva son ultime justification. Dans l'intervalle, éclata la guerre civile célèbre qui opposa le roi Etienne, le neveu blésois d'Henri, usurpateur du trône après sa mort, et l'impératrice Mathilde, fille d'Henri et héritière désignée. La formation des factions du conflit date de tard en 1138 et mit rapidement en lumière l'existence de deux groupes hostiles de Bretons que la géographie avait séparés depuis 1086. Les Bretons du Nord et de l'Est, avec à leur tête Alain III de Richmond, combattirent aux côtés du roi Etienne, tandis que les Bretons du Sud et de l'Ouest, menés par Brien fils du Comte, se battirent avec les Angevins. Bien que Brien lui-même fût moine en 1148, la garnison de son château à Wallingford, commandés par ses compatriotes bretons Guillaume Boterel et Ansfrid fils de Ruald, fils de Guigon, joua un rôle majeur dans la victoire finale d'Henri II.¹⁰⁰ La guerre eut un effet purificateur sur la société anglaise d'après la Conquête, en ce qu'elle eut raison et porta remède aux divisions qui avaient sévi parmi les Normands aussi bien que parmi les Bretons qui s'étaient installés en Angleterre après 1066.

Les trois-quarts de ceux dont on trouve le nom dans le Domesday Book en 1086 eurent des descendants dont on perçoit la trace en 1166.¹⁰¹ Des 25% qui ne laissèrent point de progéniture, certains moururent sans héritiers, d'autres virent leurs terres confisquées pour n'avoir pas soutenu Guillaume II ou Henri I lors de leur accession. Une infime minorité s'en retourna simplement chez soi. A l'exception de Geoffroi de la Guerche, les colonies bretonnes durèrent, survivant à chaque changement de souverain, leur fidélité à la couronne anglaise demeurant intacte. Il fait peu de doute que la fidélité à la couronne était d'usage plus aisé pour les tenants-en-chef bretons en raison de fait que s'ils conservaient des terres à l'étranger c'était en Bretagne et pas en Normandie, celle-ci séparée du royaume anglais entre 1087 et 1106. Les Bretons n'avaient cure des problèmes politiques des Normands, et continuaient de tirer bénéfice de leur fidélité sous faillite aux rois anglais. Il semble que beaucoup des Bretons qui s'établirent en Angleterre n'aient pas maintenu des liens très étroits avec leurs familles en Bretagne: ceci expliquerait la nécessité accrue qu'il avaient de rester fidèle au roi anglais. Bien que les colons bretons fussent très inférieurs en nombre aux Normands, ils prirent une part importante à l'ordre nouveau en raison de leur dominance dans les points chauds potentiels tels que le Nord de l'Angleterre et les Marches Galloises.

Tout Breton décidé à jouer franc jeu pouvait tirer grand profit à se mettre au service du roi d'Angleterre dans la période qui va d'environ 1042 à 1135. Ceux qui tel Raoul de Gael, ayant beaucoup obtenu, exigeaient encore plus, subissaient invariablement la perte rapide et complète de tous leurs biens. Ainsi que le découvrirent les seigneurs de Vitré et de Dinan, c'était une manière fort utile de pourvoir à l'installation de fils cadets. C'était également une source de rentes accrues pour des possesseurs absents tels que les seigneurs de Fougères. Les seigneurs de Richmond en tirèrent un pouvoir et des profits énormes, et le rang d'hommes de second plan tels que Guillaume fils de Baderon de Monmouth et Alain fils Flaad de Dol s'en trouva notablement élevé. On ne se condamnait pas forcément à l'exil en acceptant des terres en Angleterre, comme le montre l'exemple des possesseurs absents, et la carrière en grande partie bretonne d'Etienne de Richmond. On pouvait très bien accepter des

terres, les rendre plus tard et rentrer chez soi, comme le firent le comte Brien et Geoffroi de le Guerche. Mis à part les normales obligations féodales, la seule contrepartie à l'octroi de terres était une fidélité sans défaut à la Couronne. Pour un Breton, affranchi des fâcheuses complications qu'entraînaient pour les Normands de cette période le partage de leur fidélité, les conditions de service auprès des rois normands d'Angleterre étaient aussi parfaites que possibles dans le monde médiéval. Nombre d'entre eux surent mettre à profit les occasions fournies par trois vagues successives de recrutement, la première et la plus importante se situant entre 1066 et 1086, la seconde entre 1100 et 1113, la troisième entre 1116 et 1130 environ. La situation changea radicalement après 1135, et beaucoup d'entre eux misèrent

t tout sur leur active participation aux aléas de la guerre civile. La magnanimité d'Henri II fit qu'aucun d'entre eux ne fut perdant. Mais cela, comme on dit, c'est une autre histoire.
K.S.B. Keats-Rohan Appendix I: Bretons occurring in England 1066-1086

1) Breton landholders alive in 1086

Alain comte
 Alfred Brito [Le Breton] (voir note 61)
 Alfred dapifer*
 Alfred de Lincoln (voir supra p.000)
 André de Vitré (voir note 45)
 Anger Brito (voir note 61)
 Aubri de Ver (voir notes 21 et 91)
 Blohin/Bloic Brito (voir note 26)
 Bodin frère du comte Alain (voir note 39)
 Brien (voir note 26)
 Brien de Gargate*
 Brien de Scalariis (voir note 21)
 Brien père de Raoul*
 Cadiou (voir note 22)
 Cadiou père de Brien*
 Chemarhuc (voir note 31)
 Conan*
 Doneuuald (voir note 27)
 Enisan Musard (voir notes 20, 22, 27, 31)
 Ermengot (voir note 22)
 Eudo de Mumby (voir notes 22, 27)
 Eudo fils de Spirewic (voir note 32)
 Euen (voir note 32)
 Evrard fils de Brien de Scalariis (voir note 21)
 Firmatus (voir note 21)
 Fulcher Brito*
 Geoffroi de Burgh (voir notes 20, 22, 27)
 Geoffroi de La Guerche (voir notes 49, 51, 52)
 Gleu de Rothwell (voir note 13)
 Gualdin Brito (voir note 34)
 Gui de Craon (de Vitré) (voir notes 34-5)
 Guihomarch (voir note 26)
 Guihomarch dapifer (voir notes 20, 22, 27)
 Guihénoc de Laboussac (voir notes 2, 58, 59)
 Guillaume Brito (voir note 62)
 Guillaume fils de Baderon (voir notes 2, 59)
 Guillaume fils de Brien de Bricett*
 Guégon de Mara (voir notes 20, 22)
 Guimund (voir note 22)
 Haimo de Valaine (voir note 22)
 Halanalt [Alain] (voir note 22)
 Harduin de Scalariis (voir note 21)
 Hascoit Musard (voir note 31)
 Hervé cubicularius, ou de Wilton*
 Hervé d'Espinay (voir note 28)

Hervé de Sutton (voir note 28)
 Hervé fils d'Anger (voir note 61)
 Hubert Brito, frère de Renaud (voir note 22)
 Hugue de Dol (voir note 75)
 Hugue de Rennes (voir note 75)
 Iwain*
 Jarnagot de Tansfield (voir note 32)
 Josselin Brito (voir note 57)
 Judhael de Totnes* (voir note 75)
 Judicael presbyter*
 Judicael*
 Juhellus*
 Landri (voir notes 27, 28)
 Mainard (voir note 40)
 Moruan (voir note 32)
 Norman Brito (voir note 22)
 Odo dapifer (voir notes 20, 27, 28)
 Oger fils d'Ungomar Brito (voir notes 16, 32)
 Phanceon (voir note 20)
 Raoul Brito (voir notes 20, 62)
 Raoul de Fougères (voir notes 62, 64)
 Raoul de Felgeres (voir note 62)
 Raoul fils de Brien de Bricett*
 Renaud Brito frère d'Hubert (voir note 20)
 Ribald frère du comte Alain (voir note 39)
 Riuold (voir note 32)
 Robert de Moutiers (see notes, 22, 27, 28, 50)
 Ruald Adobed (voir notes 61, 75)
 Salomon (voir note 59)
 Thibaut fils de Bernier (voir note 62)
 Tihel de Helléan, Brito (voir note 32)
 femme d'Hervé de Helléan (voir note 32)
 femme de Brien de Bricett*

* = men whose name indicates Breton ancestry, but whose point of departure in or around 1066 was Normandy (except Fulcher Brito, who came from the Chartrain).

2. Bretons dead or forfeit in 1086

Norman Brito (voir note 22)
 Ewen Brito (voir note 10)
 Judiquel le chasseur (voir note 17)
 Judiquel le fauconnier (voir note 12)
 Brien comte (voir notes 25, 55)
 Raoul Icomte, le staller
 Raoul II comte, de Gael, fils de Raoul I
 Gautierde Dol (voir note 12)
 Lisoiusde Moutiers (voir note 12)
 Bodin de Ver (voir note 12)

Hervé de Ver (voir note 12)
 Guihénoc (de Vitré?) (voir note 10)
 Eudo fils de Clamahoc (voir note 10)
 Guillaume fils de Gorhan (voir note 12)
 Harduin frère de comte Raoul II (voir note 7)
 Gautierfils de Bloc (voir note 22)
 Godwin oncle de Raoul de Gael, père d'Alsige (voir note 4)

3. Bretons patronized by Henry I (1100-1135)

Guillaume Boterel, fils de Nicholas (voir note 93)
 Geoffroi Brito, archévêque de Rouen
 Guillaume d'Aubigny (voir note 74)
 neveux de celui-ci: Iwain et Hélie d'Aubigny
 Geoffroy de Chauveny
 Halenald de Bidun (voir note 73)
 Alain de Dinan (voir notes 44, 80)
 Olivier de Dinan (voir notes 44, 80)
 [Hervé de Léon] (voir note 97)
 Geoffroi de Gorrion, abbé de Saint-Alban (voir note 89)
 Geoffroi de Porhoët (voir note 82)
 Alain fils d'Aimery, Geoffroy son frère (voir notes 93-4)
 Alain fils de Flaad de Dol (voir notes 70, 72)
 hommes de celui-ci: Juhel du Marais de Dol
 Jordan fils d'Alain de Dol
 Gautier fils d'Hingant
 Gurant et son fils Herbert
 Ruald fils de Guégon, et son père (voir note 77)
 Brien fils du comte [Alain IV Fergant] (voir note 79)
 Robert Giffard de Fougères (voir notes 47, 82)
 Guégon le maréchal (voir note 76)
 Hervé évêque d'Ely
 Harscoit de Saint-James (voir note 73) et ses parents:
 Eudo de Saint-James, son fils
 Roald, connétable de Richmond, son petit-fils
 Rivallon d'Avranches (son cousin?)

Appendix 2 Genealogies of notable Anglo-Breton families.

Very few genealogies of Anglo-Breton families are available, although there is a considerable amount of evidence relating to such families. Four of the five families shown here were connected with the administration of the Honor of Richmond; all five occur in Brittany as well as England throughout the twelfth century. The lines printed in bold type (en gras) indicate uncertainty in the reconstruction. The footnotes against the names listed above give references to the sources employed in the reconstruction of the genealogies.

¹ The Continental Origins of English Landholders 1066 to 1166 project (COEL) will be published as a database after the work is completed in October 1996. The work is funded by the Leverhulme Trust, whose assistance is

gratefully acknowledged. I thank also M. J.-P. Mailon and M. H. Guillotel for the translation of this paper.

² M. Jones, 'Notes sur quelques familles bretonnes en Angleterre, après la conquête normande', M.S.H.A.B., 58 (1981), 73-97; H. Guillotel, 'Une famille bretonne aux services du Conquérant: les Baderon', Droit privé et institutions régionales: Etudes historiques offertes à Jean Yver (1976), 361-6. See also the monumental studies of The Honour of Richmond by Charles Clay in vols. 4 and 5 of Early Yorkshire Charters (Yorkshire Record Society, 1936-8); W. R. Powell, 'The Essex Fees of the Honour of Richmond', Transactions of the Essex Archaeological Society, Third Series I, part 3 (1964), 179-189, G. Minois, 'Les possessions bretonnes dans le comté d'Essex du XI^e au XV^e siècle', Annales de Bretagne, 85 (1978), 525-542, and the immensely useful The Complete Peerage, nouvelle édition par V. Gibbs, H.A. Doubleday, H.H. White et Lord Howard de Walden, 13 tomes, Londres 1910-1959.

³ Dom. H. Morice, Mémoire pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, t.i (Paris, 1742), col. 371, charter of Alain III for Saint-Georges de Rennes, attested by his mother (d. 1034). Raoul I and II de Gael were known as Anglicus in Breton charters until at least 1075.

⁴ The Anglo-Saxon Chronicle: a revised edition, éd. D. Whitelock, D.C. Douglas, S.L. Tucker (London, 1961), sub anno 1075. Domesday Book, seu Liber Censualis Willelmi Primi Regis Angliae, éd. Abraham Farley, 2 tomes., (Record Commission, London, 1783), [citée comme Domesday i ou ii] t. i, fols. 127b, 131a, 262a Goduinus auunculus Radulfi comitis, 322a, 324a, 350b Alsio nepoti comitis Radulfi. Cf. Ann Guillaumes, The English and the Norman Conquest, (Woodbridge, 1995), 61-2.

⁵ K. Mack, 'The stallers: administrative innovation in the reign of Edward the Confessor', Journal of Medieval History 12 (1986), 123-134. Raoul attested four of Edward the Confessor's charters, P. H. Sawyer, Anglo-Saxon Charters: an annotated list and bibliography, (Royal Historical Society, London, 1968), nos. 1028, 1031, 1033, 1034.

⁶ The lands of Raoul I and/or Raoul II occur in Domesday Book, i, fols. 121b, 337b, 347b, 348b, ii, fols. 119a-135a, 144a, 147a, 148a, 149a, 157a-158b, 177a, 194a (In Eccles tenebat Radulfus comes tempore regis Edwardi .iiii. carucatas, postea tenuit Radulfus comes filius eius), 202b, 217b, 218b, 229b, 265a, 293a, 297b, 347, 347b, 348b, 409b, 410a, 431a, 446a-b, 448b.

⁷ Domesday ii, 410a, Radulfus stalra in uadimonio de uice comite Toli, ut hundreto audiuit dire sed non uidit breues neque liberatorem, et tenebat die qua rex Edwardus fuit mortuus, et postea Radulfus filius eius) Ce deuxième Raoul était le fils de Raoul l'Anglais et d'une Bretonne et avait probablement vécu en Bretagne jusqu'en 1066. C'est peut-être en cette même année qu'il se joignit à l'expédition normande, en compagnie de Niel du Cotentin, qui avait connu un temps d'exil en Bretagne entre 1047 et 1050. Cette idée provient du Roman du Rou de Wace, éd. A. Holden, Société des anciens textes français, 3 tomes, Paris, 1970-73, lignes 8493-4, Joste la compaigne Neel chevalcha Roal de Gael, qui nous parle de Raoul de Gael, nom jamais utilisé dans les documents anglais et normands pour décrire Raoul l'aîné. Raoul son of Raoul Englesi attested a charter with Count Eudo of Brittany c. 1050 (Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, éd. B. de Broussillon, Angers 1896, Doc. hist. sur l'Anjou, t. 1-3, ii, no. 677). Raoul II had a brother Harduin (Domesday i, fols. 291b, 338a, Harduinus frater Radulfi comitis). Their father was a benefactor of Saint-Riquier (Hariulf, Chronicon Centulense, Chronique de l'Abbaye de Saint-Riquier, éd. F. Lot, 240-1), and of St Benet of Holme (Norfolk), Domesday ii, fols. 157b, 244a). Cf. Complete Peerage ix, 568ff, H. Guillotel, 'Montfort-Gael', à paraître.

⁸ C.P. Lewis, 'The early earls of Anglo-Norman England', Anglo-Norman Studies 13 (1991), 207-224.

⁹ "Archbishop Lanfranc, who was entrusted with the governance of England in the king's absence, saw Roger as a youth led astray by the counsel of 'evil men'. There is no doubt whom the archbishop had in mind. In a letter to the king in Normandy, he announces that he is proceeding against 'Raoul the Traitor' and his army of 'oath-breakers' and a subsequent missive refers to the 'Breton dung' of which the kingdom has been purged.", Guillaumes, The English, 60-61. The Letters of Lanfranc, Archbishop of Canterbury, éd. H. Clover and M. Gibson (Oxford, 1979), pp. 33, 34, 35. With Raoul fell his uncle Godwin and his brother Harduin, Domesday ii, fols 131, 262, 90-90b, 223v, 224, 225-225v, 245, 291v, 353-353v, 338, 382v-383, 389.

¹⁰ Domesday i, fols. 111a, 138b, 235b, 279a; A. de La Borderie, Recueil des actes des ducs et princes de Bretagne (XI^e, XI^e, XIII^e siècles), extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique d'Ille-et-Vilaine,

Rennes, 1888, 31-2, no. xii. Note also the death or forfeiture before 1085 of Ewen le Breton, who had been a tenant of Earl Guillaume of Hereford and probably thereafter of Guillaume's son Earl Roger, co-rebel of Raoul de Gael (Domesday i, fols. 184c-d, Hanc terram tenuit Ewen brito de Willelmo comite.).

¹¹ Domesday ii, fols. 116b, 161b, 230a, 231a, 231b, 232a, 234b, 275a, 276a

¹² Walter of Dol, Domesday ii, 151a-b, 299b, 321b, 322a, 371a, 377a, 407b, Lisois, ibid. fols. 239b, 240a, 279b, 403a; cf. also Judicael falconer of Earl Raoul II, ib. fol. 125b (Iudikello...quia erat ancipitrarius comitis [Radulfi]), Hervé and Bodin de Ver (fol. 242a), of whom Hervé appears to have still held a house in Norfolk in 1086 (fol. 117a), and Guillaume son of Gorhan (fol. 441a), all of whose land was held in 1086 by Hervé Bituricensis, as appears from a suit brought by Ely Abbey shortly before 1075, printed in Inquisitio Comitatus Cantabrigiensis, ed. N. Hamilton (1876), 193.. On Lisois see The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis, éd. M. Chibnall, 6 vols (Oxford, 1968-80), t. ii, 230.

¹³ Domesday i, fol. 377d: Vnam carucatam terrae in Quedhaueringe clamat Aluredus de Lincolia super Alainum comitem. Homines de Hoilant concordant eidem Alueredo, quia et antecessoris sui fuit, et ipse saisitus inde fuit tempore Radulfi comitis. Alfred held an important tenancy-in-chief in Lincolnshire (ibid. fols. 357d-358d). His most important tenant was another Breton, Glai, ancestor of the de Rothwell family; another tenant was Josselin fils de Lambert, himself a Lincolnshire tenant in chief and father of Gilbert, founder of the order of Sempringham (ibid. fol. 359a-c).

¹⁴ The relationship between Alfred and the Malets emerges from data too complex to be rehearsed here. A full study of the difficult but important problems involved will appear in K.S.B. Keats-Rohan, 'Domesday Book and the Malets', à paraître dans Nottingham Medieval Studies 40 (1996).

¹⁵ Gesta Herwardi incliti exulis et militis, in T.D. Hardy and C.T. Martin éd., Lestorie des Engles de Geffrei Gaimar, (2 t., Rolls Series, Londres 1888), i, 341.

¹⁶ D. Roffe, 'Hereward "the Wake" and the barony of Bourne: a reassessment of a Fenland legend', Lincolnshire History and Archaeology, 29 (1994), 7-10.

¹⁷ Domesday i, fols. 189a, 193a; all the land of Judichel venatoris Edwardi regis was held by Robert, count of Mortain in 1086. Another of Edward the Confessor's stallers, Robert filius Wimarc, is thought to have had a Breton mother. His paternal ancestry must have been Norman, since he claimed kinship with both Edward the Confessor (son of Emma of Normandy) and Guillaume the Conqueror (Emma's great-nephew).

¹⁸ Cf. Dom A. Wilmart, 'Alain le Roux et Alain le Noir', Annales de Bretagne, 38 (1929), 576-595, P. Jeulin, 'Aperçus sur le comté de Richmond en Angleterre...1066/71-1398', Annales de Bretagne, 42 (1935), 265-302.

¹⁹ D. Bates, Normandy Before 1066 (London/New York, 1982), 83.

²⁰ Domesday i, fols. 193d-195b. Here his Breton tenants were Brien and Harduin de Scalariis, Raoul le Breton [Brito], Guigon de Mara (perhaps from Dol; cf. Morice, Preuves i, 463), Enisant Musard, Geoffroi (de Burgh), Odo le chamberlan, Guihomarch the steward, Renaud Le Breton et son frère Hubert.

²¹ Aubri's family probably came from Vair in Ancenis, in the Nantais; he occurs amongst a group of men from the Nantais in a charter given by Conan II c. 1050 (discussed by H. Guillotel, 'La place de Châteaubriant dans l'essor des châtelainies bretonnes (xi-xii siècles)', M.S.H.A.B., 66 (1989), 21, and K. S. B. Keats-Rohan, 'Le problème de la suzeraineté et la lutte pour le pouvoir: la rivalité bretonne et l'état anglo-normand 1066-1154', M.S.H.A.B., 68 (1991), 63-9). The name of Firmatus, Aubri's tenant in Cambridgeshire (Domesday i, fol. 199d) occurs in the Nantais in 1075, Morice, Preuves i, 443-4. Harduin's Breton origins are indirectly evidenced by the name of his relative Brien de Scalariis, a tenant of Count Alain in Cambridgeshire (Domesday i, fol. 194c, Inquisitio Comitatus Cantabrigiensis, ed. N. Hamilton (1876), 28-9), whose son Everard was a tenant of Aubri de Ver (Domesday i, fol. 199c). Harduin's tenant in Cambridgeshire Raoul de Felgeres (Inquisitio Comit. Cant., 99), and Guillaume de Felgeres (Domesday i, 151a, Buckinghamshire) might have originated in Fougères, though he was distinct from Raoul seigneur of Fougères, a landholder in Buckinghamshire, Devon, Suffolk and Norfolk. Cf. the hamlet of Les Echelles, in Saint-Germain-en-Coglès, arr. Fougères, cant. Saint-Brice-en-Coglès (L.I.N.S.E.E., Nomenclature des Hameaux, Lieux-Dits, Ecarts: Ille-et-Vilaine).

²² Domesday ii, fols. 143a-151a, 292b-298a, where his tenants were Phanceon (some of whose land had been held previously by Gautier fils de Bloc), Ribald, Enisan Musard, Guihomarch, Geoffroi (de Burgh), Guigon de Mara, Hervé (ancestor of the de Sutton family), Mainard, Halenald (i.e. Alain), Haimo de Valenis (peut-être Valaine, ou Saint-Christophe-de-Valaines, Ille-et-Vilaine), Ermengot (Ermeniot), and Norman. Norman's manor (fol. 294b) had once been held by Earl Raoul, so Norman may have been the Norman Brito of the Inquisitio Eliensis (in Hamilton éd, Inquisitio, op. cit. note 21, 194) Alain was also a major landholder in Lincolnshire, ibid., i, fols. 347a-348b, where his tenants were Robert de Moutiers, Landri, ancestor of the important Landri family (see Appendix 2), Picot de Lacelles (perhaps a Norman), Guimond, Eudo, ancestor of the de Mumby family, Etienne, Geoffroi Tornai and Cadiou. Many of the manors listed in these folia had been held by Earl Raoul.

²³ Orderic Vitalis, ii, 224, 228.

²⁴ Wilmart, 'Alain le Roux', op. cit. note 18, 583.

²⁵ No surviving evidence directly associates Count Brien with Cornwall, apart from his nephew's statement that he granted land pro redempcione anime comitis Brienti auunculi mei de cuius hereditate terram Cornubiae possideo (The Cartulary of St Michael's Mount, éd. P. L. Hull, Devon and Cornwall Record Society, new series v, (Exeter, 1962), 6, no. 5).

²⁶ Domesday i, fols. 124a-b (Brien), 125a (Wihumarc), 125a-b (Blohin or Bloicus Brito).

²⁷ Ibid. fols. 309a-313b. His Breton tenants here were Enisan Musard, Bodin (Alain's half-brother), Hervé, Landri, Guihomarch (his steward), Odo (his chamberlain), Ribald (another half-brother), Geoffroi (ancestor of the de Burgh family), Robert de Moutiers, and one Doneuuald, perhaps the Breton name Donoald.

²⁸ Apart from Cambridgeshire, Suffolk, Norfolk, Lincolnshire, Yorkshire and Dorset (see notes 20, 22, 27, 54), Alain held land in Essex, Hampshire, Hertfordshire, Northamptonshire, and Nottinghamshire (Domesday ii, fols. 35a-b, i, fols. 44b, 136d-137b, 224b, 282c). His tenants in Essex and Hertfordshire were Aubri de Ver, Harduin de Scalariis, Hervé d'Espinay.

²⁹ Regesta Regum Anglo-Normannorum I: 1066-1100, éd. H.W.C. Davis, (Oxford, 1913), nos. 90, 96, 105, 111, 114, 121, 125, 133, 135, 143, 149, 150, 182, 206, 220, 226, 227, 228, 233, 234, 301, 320, 325, 328, 432, 454, 455.

³⁰ Symeon of Durham, Symonis Monachi Opera Omnia, éd. T. Arnold, (Rolls series, Londres, 1885), t. i, 170-195.

³¹ Enisan Musard, an important tenant of Count Alain in Yorkshire and East Anglia (see notes 27 and 28), is perhaps to be identified with the Enisan de Pléven who married Alain's illegitimate half-sister; cf. Morice, Preuves i, 458, where a note added to the foundation charter of Saint-Martin-de-Lamballe, given by Alain's brother Geoffroi Boterel I, reads: Brien videlicet comes Anglice terre et Alainus Rufus eius scilicet successor alter Alainus qui et Niger dicatur -hic etiam tertius successit in regno- et quidem qui sororem eius bastardam uxorem duxerat, Enisandus de Pleveno. He was doubtless a close relation, probably brother, of Harscoit Musard, a tenant-in-chief in Buckinghamshire, Berkshire, Oxfordshire and Warwickshire (Domesday i, fols. 152b, 61d, 159c,d, 160a,b, 244a-b), two of whose tenants were named Maino and Chemarhuac.

³² Domesday i, fols. 364c-d, 228a, 293d (Ogerus filius Vngemar, Ogerii Britonis); ib. ii, fols. 81b-82a, 24a, 261b, 143b, 427b-428a, 373b (Tihelli Brittonis, Tihellus de Herion, Tihellus de Helion); cf. Domesday i, fol. 117a uxor Hervei de Helion. J.H. Round, 'Helion of Helion's Bumpstead', Transactions of the Essex Archaeological Society, identified Tihel's toponym with La Croix-Helléan, arr. Pontivy, cant. Josselin, Morbihan). Cf. also 1) Eudo fils de Spirewic, a Domesday tenant-in-chief in Lincolnshire, Norfolk and Suffolk, whose descendants held the honour of Tattershall (Lincs.) (Domesday i, fols. 359d-360a, ii, fols. 245b-246b, 434a-435a); his tenants were Berold, Geoffroi, Rivold, Morvan, Guillaume, Jarnagot, 2) Hervé Bituricensis, possibly a Breton though his toponym usually means de Berry (ibid. ii, fols. 440b-444a); his tenants were Euen, Renaud, and Pierre de Paludel, or Palwelle (cf. La Vielle-Paluella, arr. Saint-James, Manche). I am suggesting here that several Bretons came to England under the aegis of Raoul II de Gael. They held lands directly from the king, so in refusing to support Raoul in 1075 they were acknowledging a higher duty than any owed to Raoul.

³³ Morice, Preuves, i, 413. Cf Domesday i, fol. 377d: Wido de Credone tenet in Draitone iiii bovatas terre et in Bichere hundred x bovatas de terre Adestan Godranesune. Hoc calumniatur comes Alanus et Alger homo eius dedit vadimonium baronibus regis ad confirmandum per iudicium aut per bellum quod ipse Adestan de his xiiii bovatis saisitus non fuit tempore regis Edwardi. Econtra homo Widonis Alestan de Frantone dedit suum vadimonium ad convincendum quod inde saisitus erat cum saca et soca et Wido inde fuit saisitus ex tempore Radulfi stalre usque nunc et modo tenet, especially interesting for its specific location of Gui's tenure in the time of Raoul the Staller, father of Raoul de Gael, i.e. 1066-1069. Gui is a good example of a younger son who made his fortune in England. His elder brother André was later to acquire land in Cornwall upon his marriage to a daughter of Robert of Mortain.

³⁴ Domesday i, fols. 356c, 48b). The Thorney Abbey Liber Vita (BL Additional ms 40,000, fol. 3r) provides the name of Gui's wife. His tenant Waldin was probably Waldin Brito, also a tenant-in-chief in Lincolnshire (Domesday i, fol. 365b-c).

³⁵ Monasticon Anglicanum, éd. W. Dugdale (new edition, 6 vols., 1817-30), t. iii, 120, ib. t. iv, 125, where Gui's son Alain occurs with his brother Lisoius (also evidenced in the Thorney Liber Vitae see note 34), and his cognatus Thomas; Regesta Regum Anglo-Normannorum III, no. 413, shows that a daughter of Gui de Craon married Roger of Huntingfield, son of Robert Malet's tenant Walter de Caen.

³⁶ F.S. Schmitt éd., Sancti Anselmi Opera Omnia (Edinburgh, 1949), nos. 168-9. These letters help to fix the date of Alain le Roux's death, discussed in K.S.B. Keats-Rohan, 'The Bretons and Normans of England 1066-1154', Nottingham Medieval Studies, 36 (1992), 77.

³⁷ The question was discussed with great sensitivity by R.W. Southern, Saint Anselm: A Portrait in a Landscape, (Cambridge, 1990), 260-264, who believes Malcolm's project of marrying his daughter to Count Alain posed a considerable threat to his enemy Guillaume II, on account of Alain's power in a region (Yorkshire) close to Scotland. Guillaume's rejection of the girl, upon seeing her wearing a veil in the monastery of Wilton, led to an immediate breach with Malcolm, who angrily removed her the abbey and took her back to Scotland, saying that he had intended her as the wife of Count Alain, rather than as a nun. We can well believe that Malcolm was angered by Guillaume's rejection of a his daughter, and the political alliance that would have attended their marriage. Nevertheless, apart from this incident we have no idea why Guillaume and Malcolm quarrelled in 1093, and no reason whatever to believe Count Alain to have been part of the problem. Malcolm's reactions at Wilton were later recounted by his daughter to Anselm at a time when she was trying to prove she had never been a nun so that she could marry Guillaume's brother Henri. Her account stresses Malcolm's anger upon seeing her veil, which he tore from her head and destroyed, contestans se comiti Alano me potius in uxorem, quam in contubernium sanctimonialium praedestinasse (reported in Eadmer, Historia Novorum in Anglia, éd. M. Rule (Rolls series, London, 1884), 121ff). Since Edith was removed from Wilton in August 1093, probably after the death of Alain the Red on 4 August, Malcolm's remark is more likely to have been a jibe at the liason between Alain and Gunhilda, who had also once worn the veil at Wilton, than a serious statement of his intentions for his daughter.

³⁸ For the development of the ideology of Harold as a usurper and oath-breaker see Lewis, 'The early earls', op. cit. note 8, and M. Chibnall, Anglo-Norman England 1066-1166 (Oxford, 1986), 20-21.

³⁹ Ribald, Bodin and Bardulf, Domesday i, fols. 309a-312b, ii, fols. 144a-149b. See Clay, Early Yorkshire Charters vol. 5, 196-201, 297-306, 316-20. Clay notes that Bodin and Bardulf were apparently sons of the same mother. Although Bardulf held no land in 1086 he acquired the lands of his brother Bodin when the latter became a monk early in the twelfth century. Half of the fee passed to Bardulf's son Acarias, the other portion going to one Scolland, steward to Count Stephen and the man who gave his name to a hall in Richmond castle. Clay found no evidence of Scolland's parentage, and supposed that he either married a daughter of Bardulf (admitting that a division of inheritance between a son and daughter was most unusual), or was given the land by one of the lords of Richmond. In the table printed below I have suggested that Scolland was in fact a son of Bardulf. The name Scolland is fairly rare, but it is evidenced in association with Icqigny (Manche), in the cartulary of Mont-Saint-Michel. One of the abbey's monks, Scolland, became abbot of Saint Augustine's of Canterbury during the time of Guillaume the Conqueror. An eleventh-century inquisition from Saint-Augustine's, which is closely comparable to the text of Domesday Book, gave two of Abbot Scolland's tenants as Acharias and Macharius (A. Ballard, 'An eleventh-century Inquisition of St. Augustine's, Canterbury', British Academy Records of the Social and Economic History of England and Wales IV, Oxford, 1920, 21). In the Castleacre Cartulary (BL ms Harley 2110, fol. 69v) we find Scolland's sons Brien and Helias and his own

sons attesting in company with the sons of a Macharius, probably the father or grandfather of one of the co-heirs of Conan fils d'Hélie (see Appendix 2, Table 3). The occurrence in two distinct places and time of three highly unusual names is surely significant, suggesting a relationship between both groups, and that Bodin and Bardulf's mother was a member of the Icqigny family.

⁴⁰ P. Brown éd., Sibton Abbey Cartularies III, (Suffolk Records Society 9, Woodbridge, 1987), 34, no 516. This narratio tells how Mainard, the count's chamberlain, requested Orwen's hand with her manor of Sibton for his long service. He held the manor in Domesday Book (ii, fol. 293a, Mainardus); cf. Inquisitio Eliensis, dans Inq. Com. Cant. éd. Hamilton, op. cit. note 21) 194, Mainardus miles Radulfi comitis tenet terra unius carrucae in Campesore de dominio.

⁴¹ Wace, Roman de Rou, ligne 8689, Alains Fergant, quens de Bretagne, lignes 8695-9 Bien se combat Alains Ferganz, chevalier fu proz e vaillanz, les Bretons vait od sei menant, des Engleis fait damage grant. Cf. Gaimar, Lestorie des Engles, op. ci. note 15, lignes 5315-5334, Li cuens Alains de Bretagne/ Bien ferit od sa cumpaigne;/ Cil i ferit cume barum./ Mult le firent bien Bretun;/ Od le rei vint en ceste terre/ Pur lui aider de sa guerre...Le rei servit mult e amat;/ Et il tres bien lui gueredonat;/ Richemunt li donat en Nort./ bon chaster e bel e fort;/ En plusurs lius en Engleterre/ Li reis li donat de sa terre./ Lunges la tint, e puis finit./ A Saint Edmund fud enfuit.

⁴² E. van Houts, 'Wace as historian', forthcoming in K.S.B. Keats-Rohan éd., Family Trees and the Roots of Politics (Woodbridge, 1996).

⁴³ Wace, Roman, lignes 8363-4, Grant proés en out cil de Felgieres, qui de Bretagne out genz mult fieres, ligne 6370, et li sire i vint de Dinan, ligne 8575, Cil de Vitrié e d'Urinie.

⁴⁴ M. Jones, La famille de Dinan en Angleterre au Moyen Age (Dinan, 1987), K.S.B. Keats-Rohan, 'Wigan the Marshal and other Bretons in Orderic Vitalis's Ecclesiastical History', Journal of Medieval Studies 29 (1994), 33, 36-7.

⁴⁵ Domesday i, fol. 125a. The marriage of André de Vitré and a daughter of Robert of Mortain was noted by Robert of Torigny in his Chronicle, éd.R. Howlett, Chronicles of the Reigns of Stephen, Henri II and Richard I, (4 t., Rolls Series, London 1889), iv, 200.

⁴⁶ His sons Robert and Gervaise occur in Pipe Roll 31 Henry I, 159, 161.

⁴⁷ E.M.C. van Houts éd., The Gesta Normannorum Ducum of Guillaume of Jumièges, Orderic Vitalis, and Robert of Torigny, (2 t., Oxford, 1993-5), ii, 270, where Robert of Torigny names their sons as Fransualo, Henri and Robert Gifard.

⁴⁸ Rouleau Mortuaire du B. Vital abbé de Savigni, edn. phototypique par L. Delisle Paris (1909), titre no. 182, St Peter and St Swithun, Winchester: Orate et pro speciali fundatore ecclesie nostre. domino Frangswalone. et domino Gileberto Ricardi filio, avunculi eius (brother of Avice de Bienfaite).

⁴⁹ Domesday i, fols. 227c, 235c-235d, 291a, 326a, 369b-369c. Since Geoffroi's land in Warwickshire and Leicestershire had previously been held by a single predecessor they are likely to have been granted during the earliest years of the Conquest, perhaps by 1069. See R. Fleming, Kings and Lords in Conquest England (Cambridge, 1991), 139, 152, 176.

⁵⁰ Robert was perhaps a brother of Lisoius. He held land from Alain in Lincolnshire and Nottinghamshire (Domesday i, fols. 347a, 282c). For an unknown reason Robert's fee was held after 1086 by Alain's half-brother Ribald (Early Yorkshire Charters ii, 158) but was subsequently restored by Alain III le Noir to Robert's grandson Robert, son of Geoffroi (Early Yorkshire Charters iv, 27-28, no. 26). Robert's origins were given as Moutiers, near La Guerche, by A.S. Ellis in Yorkshire Archaeological Journal, 5 (1877-8), 323.

⁵¹ Ælfgeofu was the daughter of Geoffroi's English predecessor Leofwin of Newnham; she occurs in a grant he made to Saint-Nicholas d'Angers of land in Warwickshire, Monasticon Anglicanum, op. cit. note 35, vi(2), 996.

⁵² It seems likely that Geoffroi was the son of Sylvester de La Guerche. Guillaume and Geoffroi sons of Sylvester occur in a Breton document given after 1093 and attested by a Hervé son of Geoffroi (Morice, Preuves, col. 529). Hervé and Stephen de La Guerche made a grant to Marmoutier's priory at Béré for their

brother Guarin, a monk (Arch. dépt. d'Ille-et-Vilaine IF 330, Béré no. 9). See J.-C. Meuret, 'Familles seigneuriales au confins Anjou-Bretagne', M.S.H.A.B., 70 (1993), 94.

⁵³ Domesday i, fols. 151d-152b. There is no firm indication as to Maino's origin. He was identified as Maino Brito from Ercé-en-Lamée (Ille-et-Vilaine) by C. Bouvet, 'A propos des premiers seigneurs de Châteaubriant aux x^e et xii^e siècles', Bulletin de la société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique, 122 (1986), 77-105. Maino was allied by a second or third marriage with the king's kinsman Guillaume de Warenne, Rotuli de Dominabus, éd. J.H. Round (Pipe Roll Society, London 1913), 38-9.

⁵⁴ Alain had a single manor in Dorset (Domesday i, fol. 79a). He probably held it by grant from Queen Matilda, who had held the land of Britric son of Algar, Alain's English predecessor, before her death.

⁵⁵ Although there is no direct evidence in Domesday Book that Brien had held the land in Cornwall held by Robert of Mortain in 1086, it does record that part of Robert's small properties in Suffolk had been previously held by Brien, Domesday ii, fol. 291a).

⁵⁶ Domesday ii, 152a-b, 299b, 322a, 377a, 407b. The re-grant of land held by former men of Raoul of Gael had an effect on honorial geography in Norfolk and Suffolk: see C.P. Lewis, 'The formation of the Honor of Chester 1066-1100', Journal of the Chester Archaeological Society, 71 (1991), 51.

⁵⁷ On Hugh see Keats-Rohan, 'The prosopography of post-Conquest England: four case studies', Medieval Prosopography 14.1 (1993) 23-30, L. Musset, 'Actes Inédits du xi^e Siècle, I: Les plus anciennes Chartes du Prieuré de Saint-Gabriel (Calvados)', Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie 52 (1952-54), 124-29, L. Musset, 'Les origines et le patrimoine de l'abbaye de Saint-Sever', in La Normandie bénédictine au temps du Guillaume le Conquérant, éd. J. Daoust (Lille, 1967), pp. 357-367. The Buckinghamshire tenant-in-chief Jocelin Brito was Hugh's tenant in the manor of Slapton, Northamptonshire (Domesday i, fol. 224d). The unfavourable portrait of this great and able man given by Orderic Vitalis, ii, 260-262, should be compared with the more positive picture of Geffrei Gaimar's Lestorie des Engles, op. cit. note 15, lignes 5860-74, 6015-6043. Hugh's chaplain Odo son of Ernulf of Dol became a monk of Saint-Evroul (Orderic, iii, 118, 226).

⁵⁸ J.G. Evans éd, The Text of the Book of Llan Dâv reproduced from the Gwysaney Manuscript, (Old Welsh Texts iv, Oxford 1893, reprinted Aberystwyth 1980), 277-8, relates that Monmouth castle was built in the early Norman period and half of it given to three Normans. After the revolt of Earl Roger in 1075, the castle was given to Guihénoc. Guihénoc built Monmouth priory as a cell of Saint-Florent-de-Saumur sometime afterward and became a monk there. The castle then passed to Ranulf de Colville, a Norman, before going to Guillaume son of Wihenoc's brother Baderon by 1086. Cf. Guillotel, 'Les Baderon', op. cit. note 2. English historians have supposed that Bretons were appointed in this region because the Breton language bore some similarity to Welsh. However, there is no evidence to suggest that men from north-east Brittany spoke Breton at this date.

⁵⁹ Domesday i, fol. 180d, where Guillaume holds the castle and Saint-Florent-de-Saumur holds the castle church; Guillaume's other holdings occur on fols. 179d, 185c-d, 167a. His tenants were Solomon, Geoffroi and Gérard.

⁶⁰ Guillaume de Poitiers, Gesta Guillelmi, 106-112. Often seen by English and Norman historians as a defeat for Conan, this campaign was in fact a victory for Conan, as revealed in a fresh examination of the campaign in K.S.B. Keats-Rohan, 'The Breton Contingent in the non-Norman Conquest', Anglo-Norman Studies, 13 (1991), 163-167.

⁶¹ Alfred Brito was a tenant-in-chief in Devon, Domesday i, fols. 115d-116b, where one of his tenants was named Guihénoc. Some of Guihénoc's land was later held by the heirs of Robert Giffard, son of Raoul I de Fougères (Book of Fees, commonly called Testa de Neville, 3 vols. (HMSO, London, 1920-1931), 788. Alfred was perhaps the Count's tenant Alfred in Devon, ib. fol. 105c, and was a tenant of Ruald Adobed in Devon (fol. 114d). Ruald's lands were subsequently given to Robert Giffard before 1129. Ansgar Brito held of the Count in Devon (Domesday i, fols. 104c-d) and Somerset (ib. fols. 91d, 92c), and was a tenant-in-chief in Devon (ib. fol. 116b), where he is surnamed de Montacute, from a manor of the Count in Somerset. Ansgar and his son Walter were benefactors of Bermondsey Priory (now in London), Monasticon Anglicanum, op. cit. note 35, t. v, 96. Ansgar was probably also the father of Hervé son of Ansgar who occurs in Dorset as a tenant of the abbot of

Milton (Domesday i, fol. 78b).

⁶² Domesday i, fols. 115b-d. Cf. M. Fauroux, Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066), Caen, 1961, nos. 157, 160-162. Raoul de Fougères held a few manors in Devon, Surrey, Buckinghamshire, Norfolk and Suffolk in 1086 (Domesday i, fol. 113d, 36c, 151c, ii, fols. 432b, 263a); he founded a priory at Ipplepen, Devon, for Saint-Pierre-de-Rillé (G. Oliver, Monasticon Diocesis Exoniensis, Exeter/London 1886, 300) He always occurs as de Felgeres, instead of de Filgeriis as is normal in Breton documents. A Guillaume de Felgeres, occurs holding a single manor in chief in Buckinghamshire (ib. i, fol. 151b). Raoul of Fougères should be distinguished from the Raoul de Felgeres or de Filgeris who held land from Harduin de Scalariis in Cambridgeshire in 1086; this second Raoul had been succeeded by Alain de Fulgeriis by 1166 (Red Book of the Exchequer, éd. H. Hall, 3 tomes, Rolls series, Londres, 1896, t.i, 369; he was co-tenant with Raoul le Breton, also a tenant of Count Alain in Cambs.). Raoul de Fougères's parents-in-law had a tenant Guillaume Brito, who occurs in Huntingdonshire (Domesday i, fol. 207b) and Cambridgeshire (fol. 196c), where Harduin de Scalariis was also their tenant (fol. 196d). A Guillaume Brito occurs as brother of Gilbert (Callidus de Coutances) abbot of Saint-Etienne de Caen (1079-1101) in Deville, Analyse des chartes de Saint-Etienne de Caen, 27.

⁶³ The most recent study of Robert is B. Golding, 'Robert of Mortain', Anglo-Norman Studies, 13 (1991), 119-144.

⁶⁴ Cf. Documents inédits sur l'histoire de Bretagne. Chartes du prieuré de la saint-Trinité Fougères, éd. A. de La Borderie and Delabigne Villeneuve, Bulléin archéologique de l'association bretonne, 1851, 191-2, 195-6, Fauroux, Recueil, nos. 160-162.

⁶⁵ Men such as Patrick de Sourches, Gilbert Cenomannis, and Hamelin and Winebald de Ballon; cf. J.H. Round, 'The family of Ballon', Studies in Peerage and Family History, (London, 1901) 189-98.

⁶⁶ Orderic Vitalis, iv, 118-20, 148, 164, 220-226, 250.

⁶⁷ C.W. Hollister, Monarchy, Magnates and Institutions, (London, 1986), 171-189.

⁶⁸ ibid., 137-144, 175, 177.

⁶⁹ Orderic Vitalis, vi, 84-90, who says that Guillaume of Mortain was captured by Bretons. He was still imprisoned in 1129-30 (Pipe Roll 31 Henry I, 143). A late source, the Annals of Bermondsey Abbey, allege that he became a monk there after Henri's death in 1135 (Annales Monastici, éd. H. R. Luard, (5 vols., Rolls Series, London 1864-69, t. 3, 436).

⁷⁰ J.H. Round, 'The origin of the Stewarts' in, id., Studies in Peerage and Family History (1901), 115-131.

⁷¹ Stephen was made count of Mortain after Guillaume's fall. As such he was unpopular and eventually provoked a rebellion at Alençon in 1118 (Orderic Vitalis, vi, 204-206). Orderic (vi, 88) allows us to glimpse Guillaume of Mortain's unpopularity when he wrote: Britones autem Guillelmum comitem ceperunt, quibus rex et amici eius vix abstulerunt.

⁷² Voir, Round, 'The Stewarts', op. cit. note 70, U. Rees, Cartulary of Shrewsbury Abbey, (Aberystwyth, 1976), passim. Jordan fils d'Alain and Juhel du Marais de Dol occur on Pipe Roll 31 Henry I, 11.

⁷³ Regesta Regum Anglo-Normannorum II, no. 944. Halenald is revealed as a Breton by his name, a hypocoristic form of Alain. His toponym probably refers to either Bidon or La Ville-Bidon, both in the Pays de Dol (Ille-et-Vilaine). His descendants held the honor of Lavendon, Buckinghamshire, based upon the grant to Halenald of the lands formerly held by Guillaume camerarius of Bishop Geoffroi de Coutances in 1086 (I. Sanders, English Baronies, Oxford, 1963, 128). The seigneurie of Hascoit of Saint-James, or de Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche) lay in Normandy by 1086, but the family was originally Breton. The Harscoit who attested a grant by Alain Rufus in the late 1080s (Morice, Preuves i, 451-2) was the Harscoit son of Eudo and occurs in England and Normandy before and after 1100 (Pipe Roll 31 Henry I). Harscoit's sons Eudo, James and Peter held land in England. Another son, Harscoit vicecomes, occurs in a charter in a charter of Raoul of Fougères given before 1106 ('Chartes de Sainte-Trinité', op. cit note 64, 195-6). The second Harscoit is likely to have been the father of Roald constable of Richmond, who claimed part of the land held by James de Saint-Hilaire and his daughter in Norfolk (Early Yorkshire Charters, t. v, 86-88). Perhaps the most telling

evidence for Roald's paternity is that Count Stephen gave him the land of Hervé fils de Morin, who attested a Savigny charter given by Peter de Saint-Hilaire (Bib. mun. Flers ms 22, 37-8). Important information of the early history of the family is found in charters for the Marmoutiers priory of Sacey, in the Avranchin (BN lat. 5441(2), 159-60), where we learn that Hascoit was the nephew of Robert vicomte de Bodiaco, grandfather of a Rivallon who may well have been the Rivallon d'Avranches recruited to England by Henri I (Pipe Roll 31 Henry I, 63, Orderic Vitalis, vi, 246). An account of the family is given in Appendix 2.

⁷⁴ The Liber vitae of Thorney Abbey, BL Additional ms 40,000, fol. 2r: Main pater Willelmi de Albinico. Adelisa. Hunfredus de Buub avunculus eius. Hos colligimus in anniversario quem faciemus pro animabus patrumet matrum nostrarum. Willelmus de Albinico. Cecilia uxor eius [heiress of Robert de Tosny, lord of Belvoir, Lincolnshire]. Filii eius Willelmus. Rogerus. Matildis filia eius. Istis concedimus fraternitatem loci. Cf. Cartulary of Mont-Saint-Michel, Bibl. mun. d'Avranches ms 210, fol. 78r-v, where Main and his wife Adelais occur granting land at Caluinnei (?Chauvigné, comm. cant Sens-de-Bretagne, Ille-et-Vilaine). The elder, Breton, branch of the family apparently descended from Main's son Raoul (perhaps by a previous marriage). The Anglo-Breton branches were founded by Guillaume and his nephews Euen (Iwain), Hélié and Geoffroi, apparently all sons of the same parents, though Euen and Hélié were surnamed d'Aubigné and Geoffroi was surnamed de Chauvigné. The English branches can be reconstructed principally from the charters of Belvoir Priory, printed in Monasticon Anglicanum, t. vi, part 1., 289 ff.

⁷⁵ Pipe Roll 31 Henry I, 157. Ruald Adobed, himself perhaps a Breton from Fougères, was a monk of St. Nicholas, Plympton, by 1103 (Oliver, Mon. Exon., 119. E. Dupont, 'Rivallon de Dol, Ruald Adobed, Rualdus Dolensis', Revue de Bretagne (1907), 193-200., was certainly wrong to identify Ruald with Rivallon of Dol. Rivallon Giffard occurs in a charter of his uncle Raoul II of Fougères (Arch. dépt. d'Ille-et-Vilaine IF 517). A second Robert Giffard occurs in 1168 in an accord between Stephen de Fougères, bishop of Rennes and Saint-Melaine (Morice, Preuves, 659). Hugh of Dol and Hugh of Rennes occur in Devon (Domesday i, fols. 111a, 107c). Unlike Jones, 'Notes sur quelques bretons', op. cit. note 2, 77 I do not believe that Judhael of Totnes, son of an Alfred, came from Fougères. Though evidently Breton by ancestry, he is likely to have considered himself a Norman, since he was almost certainly a younger son of Alfred the Giant, who was attached to the seigneurs of Saint-Sauveur-le-Vicomte in the Cotentin from c. 1029 onward; cf. J. Guillaumes, 'Juhel of Totnes', Anglo-Norman Studies, 16 (1994), 271-289. I also dissent from M. Jones's view (p. 74) in identifying Geoffroi Alselin as a Norman.

⁷⁶ See Keats-Rohan, 'Wigan the Marshal', op. cit. note 44, 26-28, Orderic Vitalis, vi, 16, 454, Book of Fees, ii, 1279.

⁷⁷ A. Heales [and M. Stephenson] ed., The Records of Merton Priory, (London, 1898), 8-9. This family is probably to be distinguished from that of Wigan the Marshal, contrary to my earlier view (Keats-Rohan, 'Wigan', 29).

⁷⁸ H. Cronne and R.H.C. David éd, Regesta Regum Anglo-Normannorum III:1135-1154 (Oxford, 1968), nos. 71-2, 88.

⁷⁹ Brien is fully discussed in K.S.B. Keats-Rohan, 'The devolution of the Honour of Wallingford', Oxoniensia 63 (1989) and id. 'The Bretons and Normans of England', 68-69.

⁸⁰ Book of Fees, ii, 937. Alain and his brother Olivier occur on Pipe Roll 31 Henry I, 157, 159.

⁸¹ Orderic Vitalis, vi, 190.

⁸² Robert appears on a damaged part of Pipe Roll 31 Henry I, 157; for Geoffroi cf ibid., 155; Book of Fees, op. cit. note 61, 99, 797, Red Book of the Exchequer, op. cit. note 62, ii, 559.

⁸³ Robert of Torigny, Chronicle, op. cit. note 45, 200.

⁸⁴ Keats-Rohan, 'Prosopography of post-Conquest England', op. cit. note 57, 37-40; Walter son of Geoffroi de Mayenne's wife Adelina de Presles was a kinswoman of Robert of Mortain and of Hugh d'Avranches.

⁸⁵ One of Robert's tenants in 1086 was Britel de Saint-Clair, also surnamed d'Ambrières, doubtless on account of service in that castle (Domesday i, fols. 104d, 105c, 92a, 92c, 92d, 93a, 79b, 79c, 79d). For Robert and

Gorron see J. Boussard, 'Le comté de Mortain', Le Moyen Age, 58 (1952), 273-276.

⁸⁶ Cartulaire manceau de Marmoutiers, éd. E. Laurain, 2 tomes, Laval, 1903, t. ii., 5-6.

⁸⁷ For example, he sought to win over the seigneurs of Mayenne in Maine, who disputed the Norman possession of the Manceaux castles of Gorron, Ambrières and Châtillon-sur-Colmont, by grants of land in England (Book of Fees, op. cit. note 61, 97, Keats-Rohan, 'Wigan the Marshal', 27). Some time between 1094 and 1106 Guillaume of Mortain was at war with Walter de Mayenne, very probably on account of these castles. Walter wished to make peace by marrying his daughter to Guillaume, despite the consanguinity that existed between them. The marriage was forbidden by Hildebrand bishop of Le Mans and may not have taken place (Bossuet, ed., Recueil des historiens de la France, 15: 317). Nevertheless, Walter was apparently captured at the battle of Tinchebrai in 1106, where he opposed Henri in favour of Guillaume of Mortain. Briefly imprisoned at the castle of Fougères, whose seigneur Raoul was loyal to Henri (Cartulaire manceau, op. cit. note 86, t. 2, Mayenne no. 7.), he next occurs as a witness to a charter of Henri given in 1110 at Romsey in England (Regesta Regum Anglo-Normannorum II: 1100-1135, ed. C. Johnson and H. Cronne, (Oxford, 1956), no. 956.

⁸⁸ Book of Fees, op. cit. note 61, 98, quod manerium Henricus rex primus dedit Roscelino de Bello Monte in maritragium cum Constantia filia sua. For Emma, wife of Gui de Laval, cf. Hollister, Monarchy, Magnates and Institutions, op. cit. note 67, 282 and note 66.

⁸⁹ Gesta Abbatum Sancti Albani, ed. H. T. Riley, (Rolls Series, London 1867-9), i, 73. The abbot was a descendant of Geoffroi, youngest son of Rivallon I de Dol. Geoffroi son of Rivallon was a vassal of the count of Mortain and, as such, attested charters of Raoul I de Fougères ('Chartes de Sainte-Trinité de Fougères', op. cit. note 64, 192, 196). As seigneur of Saint-Berthevin-de-la-Tannière (cant. Montaudon, dépt. Mayenne) Geoffroi's son Guillaume was a vassal of the seigneur of Mayenne (Bertrand de Broussillon ed., Cartulaire de Saint-Michel l'Abbayette, [Paris, 1894], 22-23. See Keats-Rohan, 'The Breton Contingent', op. cit. note 60, 169-170.

⁹⁰ Abbot Geoffroi de Gorron was a relative of Abbot Walter of Battle, brother of the justiciar Richard de Lucy, according to The Chronicle of Battle Abbey, ed. E. Searle, (Oxford, 1980), 142. For the de Lucy family see J. H. Round, 'The honour of Ongar', Transactions of the Essex Archaeological Society, new series, vii (1898), 142-152.

⁹¹ Aubri is assumed to have originated at Ver, (Manche, arr. Coutances, cant. Gavray) because he held land in 1086 of the Bishop of Coutances (Domesday i, fol. 220c), L.C. Loyd, The Origins of some Anglo-Norman Families, (Harleian Society 103, Leeds, 1951), 110). Loyd acknowledged that no later evidence established any connexion between Aubrey's family and Ver in the Cotentin. Aubri's wife occurs in her right in Domesday Book (i, fols. 24a, 101a); she very probably was from a Cotentin family. There is a real possibility that other de Ver families in England could have originated in the Cotentin (cf. Guillaume de Ver, Domesday i, fol. 127c), but the mass of evidence indicating Aubri's Breton origins is overwhelming. Much of it was rehearsed by Powell, 'Essex fees', op. cit. note 2, though he ultimately rejected it. One of the most striking features of the evidence is that Aubrey I founded the priory of Colne, and Aubri II that of Hatfield Broadoak, as cells of Saint-Melaine de Rennes, one of the most important Breton abbeys (J. L. Fisher, Cartularium Prioratus de Colne, Essex Archaeological Society Occasional Publications I, 1946, F. Jouón des Longrais, 'Les moines de l'abbaye Saint-Melaine de Rennes en Angleterre. Les chartes du prieuré d'Hatfield Regis', Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel, t. ii, Paris, 1955) Research has shown that though a cult of Saint Melaine existed outside Brittany, it never reached the Cotentin peninsula, though it is found elsewhere in Normandy (J. Fournée, 'Le culte populaire des saints bretons en Normandie', Questions d'histoire de Bretagne, Actes du 107 Congrès national des sociétés savantes, section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610, (2 t., Brest 1982), ii, 311. Note the escheat to the king in the early thirteenth century of land formerly held by one Walter de Ver, a Breton (Britonis), in Suffolk, where Aubri's family held land (Book of Fees, op. cit. note 61, 390).

⁹² In 1129 Aubrey II de Vere was joint sheriff of eleven counties (shires), Pipe Roll 31 Henry I, 43, 52, 53, 81, 90, 100. On Aubri as lawyer, see Guillaume de Malmesbury, Historia Novella, ed. K. R. Potter, (Oxford, 1955).

⁹³ Early Yorkshire Charters, iv, 52-3, v, 239ff; compare The Early Charters of Waltham Abbey, éd. R. Ransford, Woodbridge, 1989, nos. 164-6; Anciens évêchés de Bretagne, éd. J. Geslin de Bourgogne et A. de Barthélemy, 6 tomes, Saint-Brieuc/Paris, 1855-79, t. 3, 38, 43, 44; Chronicon Monasteria de Abingdon, ed. J. Stevenson, 2 vols (Rolls ser., 1858) vol 2, 230-2; English Historical Documents 1042-1189, ed. D. Douglas and

G.Greenaway (2^{ème} éd., Oxford, 1981), 908-9; Keats-Rohan, 'Wigan the marshal', op. cit. note 44, 35-6. A Breton recruit to Cornwall was Guillaume Boterel, son of Nicholas (Pipe Roll 31 Henry I, 160). He is to be distinguished from Guillaume Boterel, constable of Wallingford, one of the sons of Geoffroi Boterel of Nettlestead (Keats-Rohan, 'The Bretons and Normans', op. cit. note 36, 58). Geoffroi's grandson of the same name was active c. 1166-90, the same time as one Geoffroi Boterel de Boscu-Tagu attested an act of Geoffroi de Montfort-Gael in company with Jean fils d'Hélie d'Aubigné, a member of the English branch of the Aubigné family (see Appendix 2); voir J.H. Round éd, Calendar of Documents in France, Londres, 1889, 301-2.

⁹⁴ Bibl. Avranches ms 210, fols. 73v-74r, 85r-v.

⁹⁵ Gesta Stephani, éd. K. R. Potter and R.H.C. Davis, Oxford, 1976, 128: Boterellus quidam comes Britanniae; John of Hexham, in Symonis Monachi Opera Omnia, op. cit. note 30, 310-311, describes the valorous conduct of Gaufridus Boterel, frater Alani comitis de Richemont at the siege of Winchester in 1141; Morice, Preuves, i, 596, 597; H. Guillotel, 'Les origines de Guingamp', M.S.H.A.B., 56 (1979), 94-97.

⁹⁶ Morice, Preuves, 460, Riuualt filius Wegant.

⁹⁷ Guillaume de Malmesbury, Historia Novella, op. cit. note 92, 31. Hervé subsequently came to England, where he was given the honor of Eye and later the earldom of Wiltshire by King Stephen, whose illegitimate daughter he had married. His career in England was brief and ended in disgrace, Gesta Stephani, op. cit. note 95, 108, 116-118.

⁹⁸ Sur son lit de mort, en 1148, Conan III de Bretagne déclara illicite de son fils unique Hoel -petit-fils d'Henri I - et institua sa fille Berthe et son fils en bas âge seuls héritiers. Le père de l'enfant, décédé en 1146, n'était autre qu'Alain III de Richmond. On trouve que Berthe fut associée à son père dans plusieurs chartes entre 1130 et 1138, mais que son frère ne le fut qu'une (H. Guillotel, Les actes des ducs de Bretagne (944-1148), thèse de doctorat, Paris, 1973, 454-5, 460-61, 477-79). Il se peut que Conan ait décidé de mettre terme à cette rivalité en fondant de cette manière les deux lignes, au temps de mariage de sa fille, qui eut lieu peu avant le 13 décembre 1138. S'il en est ainsi, la prétendue illicémité de son fils ne fut qu'une nécessaire mais cruelle fiction. La décision de Conan donna lieu indirectement à une période prolongée d'instabilité en Bretagne après 1154 et à la création de nouvelles divisions. Pis, cette situation nouvelle provoqua bientôt l'intervention d'Henri II, et amena nombre d'importants seigneurs bretons à lui déclarer la guerre. Certains, tels que la famille de Dinan, avaient soutenu la cause angevine en Angleterre. Une famille au moins, celle des seigneurs de Fougères, se vit confisquer ses états en Angleterre et ne put jamais en reprendre possession.

⁹⁹ Keats-Rohan, 'The Bretons and Normans', op. cit. note 36, 59-61, W. Hollister, 'The Anglo-Norman Succession Debate 1126', Journal of Medieval History, 1 (1975), reprinted in id., Monarchy, Magnates and Institutions, op. cit. note 67 145-70.

¹⁰⁰ Keats-Rohan, 'The Bretons and Normans', op. cit. note 36, esp. 61-77.

¹⁰¹ J. C. Jolt, 'Politics and Property in Early Medieval England', Past and Present, 57 (1972), 3-52.